

# Urbanisme, travaux et jeunesse au menu du conseil municipal

**Les travaux du restaurant scolaire, l'aménagement du chemin des Buis et la restauration du Cernon au seuil du pont de la Plaine ont été abordés en conseil municipal, jeudi. Les élus ont aussi voté la création d'un conseil pour les ados.**

Jeudi, parmi les élus chapareillanais, l'adjoint délégué à l'urbanisme, Roland Socquet-Clerc, et l'adjoint délégué aux travaux, Fabrice Blumet, ont été les plus sollicités lors du conseil municipal.

Plusieurs conventions avec la communauté de communes Le Grésivaudan, adoptées, concernaient l'entretien de la zone artisanale de Longifan, le service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme et la saisie par voie électronique des autorisations d'urbanisme.

Pour les travaux du restaurant scolaire, deux appels d'offres avaient été lancés pour le lot "menuiserie alu". Sans réponse, le maître d'œuvre a contacté plusieurs



L'adjoint délégué à l'urbanisme, Roland Socquet-Clerc, et celui délégué aux travaux, Fabrice Blumet, ont été les plus sollicités pour le conseil municipal de ce jeudi.



entreprises. Alu concept habitat s'est révélé le mieux disant, avec un montant de 44 166,67 €.

La commune a prévu des travaux de renforcement sur le poste de transformation électrique à La Palud. Elle a demandé l'intervention de Territoires énergie de l'Isère. Le prix de revient prévisionnel est de 17 081 € TTC, avec

14 201 € de financements externes et une participation du TE38 de 197 €.

## L'aménagement du chemin des Buis dans les cartons

Côté urbanisme, une demande de subvention a été adoptée pour que l'aménagement de la voirie, chemin des

Buis, puisse être réalisé fin 2022.

Une autre demande de subvention, adoptée avec 2 voix contre et 2 abstentions, concerne l'élaboration imposée à la commune d'une étude de faisabilité d'un aménagement pour la restauration de la continuité piscicole au seuil du pont de la Plaine, sur le Cernon. En effet, les truites

fario, chabots, ombres et cyprinidés d'eaux vives auraient des difficultés pour passer le seuil et la réalisation d'un ouvrage serait prioritaire.

Emmanuelle Gioanetti, adjointe déléguée à l'enfance, à la jeunesse et à la vie scolaire, a présenté la part demandée aux communes d'où sont originaires les élèves de la classe Ulis. Ces derniers étant neuf de Pontcharra, un du Touvet, un de Chambéry et un de Chapareillan, une participation de 437 € est demandée aux communes extérieures. Jean Miellet, élu de l'opposition, a demandé pourquoi en 2020 elle s'élevait à 499 €. L'adjointe a répondu que les charges étaient moins importantes cette année.

Emmanuelle Gioanetti a également annoncé la modification de l'élection des conseillers municipaux enfants. Elle sera limitée dorénavant aux CM2 pour un an. L'élu a aussi indiqué qu'un conseil municipal ados allait être créé. La délibération a été adoptée avec 2 voix contre.